



Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

**Conférence de presse de l'économie contre l'initiative
de l'ASIN « Accords internationaux : la parole au peuple ! »**
Vendredi 25 mai 2012

Seul l'exposé prononcé fait foi

Non à une multiplication des obstacles au commerce avec les marchés émergents

Jean-Daniel Pasche, Président de la fédération de l'industrie horlogère suisse FH

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui la Suisse a plus que jamais besoin de renforcer son économie face à l'extérieur. Le phénomène du franc fort est appelé à durer. L'attrait de la Suisse en pâtit en tant que site économique. Nous l'avons vu, il n'existe guère de mesures de politique économique miracles pour venir en aide à court terme au secteur de l'exportation, directement touché ; en revanche, il est parfaitement possible – et nécessaire même – de rendre la place économique plus attrayante à long terme. Les conditions cadres doivent impérativement être améliorées pour compenser au moins en partie les inconvénients liés au franc fort.

Dans ce contexte, il est donc essentiel de promouvoir la recherche et l'innovation et de renforcer les liens et les partenariats internationaux dans ce domaine; il est essentiel aussi d'assurer rapidement l'accès privilégié aux nouveaux marchés émergents grâce à la conclusion et la mise en œuvre d'accords de libre-échange de qualité.

Les enjeux économiques liés à cette initiative de l'ASIN ne doivent pas être sous-estimés.

Si l'initiative est acceptée, le retard qui en résulterait dans la mise en œuvre d'accords techniques incontestés et indispensables à l'industrie, tels que des accords de libre-échange ou de protection des investissements par exemple, réduirait incontestablement la sécurité juridique. Cela diminuerait alors inévitablement les opportunités d'affaires sur les marchés étrangers comme sur le marché intérieur.

Concrètement : qu'advient-il des conventions sur la protection des indications de provenance et sur la reconnaissance réciproque des poinçons de maître signée récemment entre la Suisse et la Russie? L'initiative étant tout à fait floue, nul ne le sait aujourd'hui. Ce type d'incertitude est très dommageable pour la place économique suisse.

L'innovation comme moteur de croissance

Les connaissances et les idées ne s'arrêtent pas aux frontières nationales et les processus innovants ne se limitent pas à quelques branches. Les réseaux internationaux des entreprises constituent l'un des principaux catalyseurs de leur capacité d'innovation. Or ces capacités d'innovation dont elles disposent sont généralement le principal moteur de la croissance économique d'un pays. Cette observation s'applique aussi pour l'économie dans son ensemble. La Suisse peut, grâce au développement de la recherche et l'innovation, compenser jusqu'à un certain point les désavantages dus à sa petite taille.

L'initiative de l'ASIN compliquerait inutilement les multiples formes de collaboration dans les domaines de la recherche et de l'innovation au niveau international. A ce titre, elle nuirait à notre économie.

L'ouverture à de nouveaux marchés représente des opportunités et non des menaces

Le droit des brevets et des marques, la lutte contre la contrefaçon, la propriété intellectuelle, l'assurance contre les risques à l'exportation (ASRE) font partie des nombreux domaines techniques sur lesquels portent les plus de 500 accords internationaux conclus chaque année par la Suisse et qui concernent au premier plan l'économie d'exportation.

Il est faux de croire que seules les grandes entreprises multinationales profitent de l'orientation internationale de la Suisse. Les relations internationales assurées juridiquement par les accords internationaux servent l'ensemble de la population.

Nous devons élargir notre portefeuille d'accords de libre-échange, constitué aujourd'hui de 28 accords, sans négliger pour autant de développer parallèlement des relations bilatérales solides avec l'UE. Les marchés d'exportation d'avenir sont la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, le Vietnam ou encore l'Indonésie. Et nul n'ignore par exemple les difficultés que les entreprises helvétiques rencontrent en Chine dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle. Il s'agit dès lors de conclure le plus rapidement possible des accords avec ce pays dans ce domaine.

L'industrie horlogère que je représente, profite pleinement des accords de libre-échange déjà en vigueur (notamment Mexique, Corée du Sud, Japon) et espère bénéficier de régimes semblables dans un proche futur en Inde et en Chine (12 accords de libre-échange sont actuellement en négociations).

Il ne faudrait pas que le résultat de ces négociations puisse être entravé par cette initiative. Rappelons-nous que si l'industrie horlogère a particulièrement bien résisté à la crise actuelle, c'est précisément grâce à son expansion stratégique sur les marchés émergents. C'est pourquoi, dans l'intérêt de l'industrie horlogère suisse, la FH, avec les autres milieux économiques suisses, s'oppose à cette initiative.

En conclusion, la fermeture par rapport à nos partenaires commerciaux étrangers ne nous mènerait nulle part, ou vers des horizons économiques bien sombres, ce dont nous ne voulons pas. L'initiative multiplierait les obstacles à l'accès aux marchés émergents pour notre industrie d'exportation et la rendrait ainsi moins concurrentielle sur le plan international. Tout ce que nous voulons éviter aujourd'hui.

Alors que la demande s'accroît dans les pays émergents, s'éloigner de ces marchés n'est en tout cas pas la solution. La conclusion d'accords internationaux représente beaucoup plus d'opportunités que de menaces, contrairement à ce que l'ASIN aimerait nous faire croire. L'initiative de l'ASIN ne porterait pas seulement préjudice à la capacité concurrentielle des entreprises, mais également à l'attrait de la place économique suisse dans son ensemble.